

Termes de référence

de la rencontre mensuelle du RIJ du 27 septembre 2013

I/ Présentation du RIJ

Le Réseau d'Initiatives de Journalistes (RIJ) est une organisation de professionnels des médias œuvrant à la promotion de la profession depuis sa création en 2000. Le réseau a à l'esprit qu'un journalisme de qualité est indispensable pour une expression véritable de la démocratie et du développement au Burkina Faso. C'est pourquoi le réseau organise régulièrement des sessions de renforcement de capacité, des rencontres d'échanges et de discussions, des sorties de productions à l'intérieur du pays, des voyages internationaux d'études et d'échanges dans les pays de la sous-région... Ces dernières années, le RIJ s'est par ailleurs investi dans l'encouragement des étudiants au choix du journalisme, la promotion du genre dans les médias ainsi que l'organisation de discussions sur le journalisme dans les provinces. A ce jour, le réseau compte prêt de deux cent (200) membres dans son répertoire repartis sur toute l'étendue du territoire national. Ses rencontres mensuelles mobilisent chaque dernier vendredi de mois entre trente et cinquante participants. Les rencontres mensuelles sont pour le réseau un cadre d'échange qui permet à ses membres de rencontrés les différents acteurs de la vie nationale, d'entendre leur vision sur les questions préoccupantes du moment afin de pouvoir traiter désormais l'information de manière complète et objective au profit de leurs rédactions respectives.

II/ Contexte et justification

Les Établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) connaissent ces derniers temps, un foisonnement incontesté au Burkina Faso. Leur présence dans le paysage du système éducatif est de prime abord, salubre, d'autant plus qu'ils décongestionnent les effectifs des universités publiques, en offrant des programmes de formation plus diversifiés.

En 2011, les statistiques du Ministère des enseignements secondaire faisaient état d'un taux de 21,95% du total de tous les étudiants (60 998) du Burkina Faso. Ce taux dénote, à n'en point douter, l'envergure que prennent ces établissements, au fil des ans. Officiellement, on dénombre à nos jours, 61 EPES (7 universités et 54 instituts et écoles)

selon les données du MESS. Ces établissements se répartissent dans les villes de Ouagadougou, Bobo- Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Kaya et Dédougou.

La qualité des prestations de services et les diplômes offerts par les EPES font cependant souvent place à des appréhensions sur la crédibilité de ces établissements. Les EPES, quoiqu'ils décongestionnent les effectifs du public, font face à de nombreux obstacles liés à leur statut. Il y a le problème de la pertinence des programmes d'étude de ces établissements. Si ces écoles supérieures sont, pour la plupart, agréées par l'État, une bonne partie viole les textes qui régissent leur fonctionnement. Il y a des écoles supérieures privées qui délivrent des diplômes qui ne sont ni reconnus par l'État, ni par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement CAMES. Au cours de la réunion extraordinaire du Conseil consultatif général (CCG) du CAMES, tenue les 16 et 17 janvier 2012 à Ouagadougou, la question des établissements privés d'enseignement supérieur a fait l'objet d'échanges entre les participants (recteurs, présidents d'universités, directeurs de centres de recherche...). Ils ont formulé des recommandations à l'appréciation du Conseil des ministres de l'institution pour que ce milieu connaisse un assainissement.

III/ Thème

Le thème défini pour la rencontre mensuelle du vendredi 27 Septembre 2013 est « **Enseignement supérieur privé au Burkina Faso : forces et faiblesses** ». Le choix de cette thématique s'est imposé au regard du développement fulgurant du secteur au Burkina Faso et de la volonté affichée de l'opinion de comprendre comment ce secteur participe concrètement au désengorgement des universités publiques. Le choix de ce thème permettra d'offrir aux hommes de médias l'opportunité de lever, si besoin en était encore, le voile sur le fonctionnement des établissements supérieurs privés pour ce qui est du respect de leur engagement vis-à-vis du cahier de charge.

IV/ Objectif général

L'objectif recherché à travers ce panel est de contribuer à une meilleure maîtrise du fonctionnement des établissements privés supérieurs par les hommes de médias en vue de la production d'éléments de qualité pour forger une opinion publique responsable et capable d'analyser avec objectivité les enjeux de ces questions du système éducatif national.

V/ Objectifs spécifiques

- Permettre aux journalistes de mieux comprendre le fonctionnement des Etablissements privés supérieurs
- Connaître le processus d'appréciation des diplômes par le CAMES;
- Susciter plus d'échanges entre les acteurs de l'enseignement supérieur privé ;
- Permettre aux journalistes de jouer leur rôle dans l'information de la population sur ces questions éducatives d'importance capitale.

VI/ Résultats attendus

- Les journalistes ont des informations plus précises sur la contribution de l'enseignement supérieur privé au plan national ;
- Les journalistes ont des informations plus précises sur les rapports que les EPES entretiennent avec le CAMES ;
- Les Burkinabè sont mieux informés sur les tenants et les aboutissants de cette question à travers les productions des journalistes.

VII/ Publics cibles

- Les membres du réseau et les journalistes dans leur ensemble ;
- Les différents acteurs de l'enseignement supérieur ;
- L'opinion publique dans son ensemble.

VIII/ Panélistes

- Un représentant des universités, écoles et instituts supérieurs privés,
- Un représentant du conseil africain et malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES)
- Un représentant de la direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- Un représentant de structure étudiante
- Un journaliste (**modérateur**).

IX/ Contenu et durée des interventions

1- Un représentant des universités, écoles et instituts supérieurs privés

- Présentation du fonctionnement des établissements supérieurs privés ;
- L'apport des établissements supérieurs privés au système éducatif burkinabé ;
- Analyser les contraintes des établissements supérieurs privés.

2-Un représentant du (CAMES)

- Présentation du CAMES et ses implications dans la gestion des établissements supérieurs privés au Burkina Faso ;
- Regard critique sur le fonctionnement des établissements supérieurs privés ;
- Analyse de la crédibilité et de la pertinence dans la gestion des établissements conformément au cahier de charge

3-Un représentant de la direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

- Présentation de la Direction
- Etat des lieux de l'enseignement supérieur privé ;
- Analyse et propositions pour une conformité des établissements à la norme

4-Un représentant de structure estudiantine

- Présentation des avantages et des inconvénients d'étudier dans un établissement supérieur privé ;
- Souhaits pour une amélioration de la prestation des établissements supérieurs privés du Burkina

5-Le Coordonnateur du RIJ assurera la modération de la rencontre.

NB : La durée d'intervention de chaque panéliste est de 10 minutes au plus. Une liste sera ouverte après les exposés pour recueillir les questions et contributions des participants.

X/ Date, heure et lieu

Date : Vendredi 27 Septembre 2013

Heure : 19h à 21h

Lieu : Centre National de Presse Norbert Zongo sis à Gounghin